

PREIXAN

INFOS

MAI 2012, N° 94

www.preixan.com



EDITO

La station de remplissage des appareils de sulfatage est opérationnelle. La municipalité a voulu réaliser une station fonctionnelle et d'usage simple pour les utilisateurs /viticulteurs de la commune.

La station préconisée par la Chambre d'Agriculture est trop complexe et demande une formation pour les usagers.

Le coût global de cet ouvrage est de 18 336,20 € TTC. Il se décompose en 16 230,55 € pour l'entreprise Aquatech et 2 105,65 € en matériaux de construction et branchements divers (eau, pluvial, électricité).

L'alimentation en eau se fait par la source du Cascal et par le puits, avec une cuve de réserve de 5 m³.

Si cette station obtient l'agrément de la Chambre d'Agriculture, la Commune percevra les subventions suivantes : 3 738 € de la Région, 3 738 € des Fonds Européens et 1 246 € du Conseil Général.

À la demande des viticulteurs, cette station de remplissage pourrait être transformée en station de lavage. L'étude est en cours.

Amicalement.

Daniel Barcelo, Maire de Preixan.

AGENDA ...

- **Mercredi 6 juin 2012 :** Voyage organisé par le Club du 3^{ème} Âge à St Guilhem le Désert
- **Lundi 11 juin 2012 :** Reprise des concours hebdomadaires organisés par le Club de pétanque
- **Jeudi 14 juin 2012 :** Réunion publique du Plan Climat à Roullens
- **Vendredi 15 juin 2012 :** Spectacle flamenco, proposé par l'association « Anda Jaléo » au foyer
- **Mardi 19 juin 2012 :** Réunion publique du Plan Climat à Carcassonne Agglo
- **Samedi 23 juin 2012 :** Fête de l'environnement à la Bastide de Madame, organisée par les écoles du RPI de Preixan-Rouffiac, et l'association Les Amis Farandole.

Informations municipales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/05/2012

APPROBATION DU P.L.U.

Au vu des conclusions du Commissaire Enquêteur, Monsieur le Maire propose d'approuver le Plan Local d'Urbanisme. Approbation acceptée à l'unanimité.
Une délibération sera rédigée.

CONTRAT ANNUEL DE MAINTENANCE WEB

Le contrat actuel conclu avec la société JV Perspectives arrive à échéance. Monsieur le Maire propose de le reconduire pour un an. Demande accordée.
Une délibération sera rédigée.

CONVENTION DU CHANTIER D'INSERTION

Le 1^{er} février 2012, il a été décidé de participer à l'action « chantier d'insertion » piloté par le CIAS. Monsieur le Président du CIAS nous informe qu'une équipe interviendra à Preixan à compter du 2 octobre 2012 afin de réaliser un muret en pierre ainsi que la restauration du mur d'enceinte du cimetière. Une convention sera établie entre le CIAS et la commune.
Une délibération sera rédigée.

PRÊT RELAIS

Monsieur le Maire propose de demander un prêt relais de deux ans dans l'attente de récupération de la TVA. Le montant du FCTVA est évalué à 61 609 € en 2013 et 178 186 € en 2014. Le montant du prêt pourrait être de 200 000 € remboursable en 2014.

Le taux fixe est de 2,85% et les intérêts remboursables trimestriellement.

Après débat, les membres du Conseil ont donné leur accord.

Une délibération sera rédigée.

CONTRAT ASSURANCES VILLASUR

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que GROUPAMA vient de revoir le contrat d'assurances multirisques. Le nouveau contrat est évalué à 3 950 € soit une baisse de 729,46 € par rapport au contrat existant. Les membres du Conseil donnent leur accord à Monsieur le Maire pour signer le nouveau contrat. Un avenant devra être conclu pour prendre en compte à partir du 1^{er} juillet 2012 la nouvelle école.
Une délibération sera rédigée.

CHEMIN DE LA CONDAMINE

Suite à la demande de subvention concernant la réfection du chemin de la Condamine, Monsieur le Préfet demande de lui adresser une délibération arrêtant les modalités de financement de cette opération.

Les membres du Conseil donnent leur accord pour rédiger cette délibération.

COMMUNIQUÉS

PRÉSIDENTIELLES 2012 : Résultats du 2^{ème} tour à Preixan

409 inscrits, 364 votants : 329 exprimés, 35 blancs/nuls.

M. Hollande François : 189 voix

M. Sarkozy Nicolas : 140 voix

RÉUNIONS PUBLIQUES DU PLAN CLIMAT

Vous souhaitez améliorer votre cadre de vie, contribuer à un réel projet de développement durable, venez participer aux ateliers du Plan Climat de l'Agglo :

- ⇒ Jeudi 14 juin à 18 h au foyer de Roullens - 9 rue de la Mairie
- ⇒ Mardi 19 juin à 18 h au siège administratif de Carcassonne Agglo - 1 rue Pierre Germain à Carcassonne.

Carcassonne Agglo construit actuellement un programme d'actions concrètes visant à réduire l'empreinte carbone de notre territoire. La rénovation des bâtiments, l'optimisation des transports en commun ou encore le développement des énergies renouvelables font partie des priorités identifiées. Ces ateliers nous permettront de vous présenter les pistes envisagées, d'échanger sur celles-ci et de réfléchir ensemble à de nouvelles actions à mettre en œuvre.

Venez nombreux pour proposer vos idées et agir avec nous.



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service Aménagement du territoire en charge du Plan Climat au 04.68.10.56.54, ou consulter la rubrique Énergie et territoire sur www.carcassonne-agglo.fr

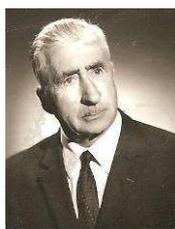
INAUGURATION

Les Preixanaises et Preixanais sont cordialement invités par Monsieur le Maire à l'inauguration de la Résidence « Ancienne Poste » le mardi 5 juin 2012 à 11h00.

Preixan d'autrefois avec Joël Vidal

D'après les archives communales

ANNÉE 1952



M. Jean Cantier

Maire : Jean Cantier.
Adjoint : Georges Cayrol.
Conseillers : Bernard Gaxieu, Léon Rigaud, Joseph Barrabès, Aimé Sié, Louis Montpellier, Paul Farail, Louis Barrot, Louis Verdale, Gabriel Maynadié.



M. Louis Montpellier

Grève administrative : Vu la situation alarmante de la viticulture méridionale, considérant que, le 4 juillet 1952, Monsieur le Ministre de l'Agriculture, répondant aux interpellateurs du haut de la tribune à l'Assemblée Nationale, affirmait que la loi serait appliquée avec fermeté et que les articles 75 et 76 du Code du vin seraient mis en œuvre. Que la carence du gouvernement consacre la ruine des viticulteurs honnêtes tout en favorisant la fraude et la spéculation. Qu'un gouvernement qui viole la loi ne saurait valablement en demander le respect à des élus conscients de leur responsabilité. Le conseil municipal décide qu'à la date du 28 juillet, la commune de Preixan décrète la grève administrative et charge Monsieur le Maire d'informer Monsieur le Préfet de l'Aude, représentant du gouvernement, qu'il a le regret de lui faire connaître qu'il ne répondra plus à ses communications tant que la loi ne sera pas appliquée.

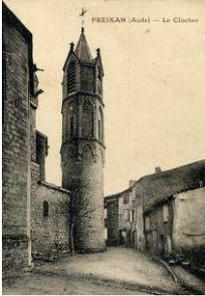


M. Louis Verdale

Demande de sursis : Monsieur le Maire expose au conseil que Monsieur André Farail de la classe 1953 demande un sursis d'incorporation étant élève au pensionnat de l'Immaculée Conception à Béziers, pour continuer ses études. Monsieur Gaston Moretto de la classe 1953 demande un sursis d'incorporation étant élève de l'école normale de Carcassonne pour terminer ses études. Le conseil municipal donne un avis favorable à ces deux demandes.

/...

Électrification de la maison de Bertrand Astre : Monsieur Bertrand Astre, propriétaire à Preixan, demeurant à Couffoulens, a fait électrifier sa maison de Preixan écartée du village de 500 m et située dans la plaine. La dépense payée par le propriétaire s'élève à 123.220 frs et la commune apportera comme promis une aide financière de 25.000 frs pour l'électrification de cet écart. Ce bâtiment comprend une cave et au dessus une maison d'habitation et fût souvent inondé par les crues de l'Aude.



Porteuse de dépêches : Vu la démission de Madame Veuve Marie Gorry, Madame Clorinte Moretto est autorisée à remplir les fonctions de porteuse de dépêches de la commune de Preixan. Il lui sera alloué la somme de 500 frs par mois.

Feu du 14 juillet 1952 : Vu le dévouement des sapeurs pompiers du service départemental lors de l'incendie du 14 juillet sur l'aire communale et pour les remercier, Monsieur le maire demande aux membres du conseil municipal de voter la somme de 10.000 frs qui sera versée à la caisse de secours des sapeurs pompiers du service départemental de Carcassonne. Proposition acceptée.

Désenclavement des Castaniès : Monsieur Bosc, propriétaire du Domaine des Castaniès, ne peut pas passer sur le chemin d'exploitation qui relie sa campagne au chemin vicinal n° 4 de Preixan à Rouffiac d'Aude, par suite de l'opposition de certains riverains. La propriété se trouve enclavée, étant donné qu'aucun autre chemin carrossable ne peut desservir ce domaine. Le conseil municipal demande à Monsieur le Préfet :

1. Le désenclavement de la propriété des Castaniès par le chemin d'exploitation reliant cette campagne au chemin vicinal n° 4.
2. Vu la participation financière de la commune de Preixan à l'aménagement de ce chemin d'exploitation pour une somme de 100.000 frs réglée à la maison Pelletier pour l'achat de gabions, demande que l'opposition faite par les propriétaires riverains de ce chemin soit levée par l'organisme chargé de litige et soumise éventuellement au Conseil de Préfecture.
3. Que ce chemin soit classé chemin rural reconnu.

ÉTAT-CIVIL 1952

Naissances :

Pas de naissance sur la commune.

Naissance hors commune :

Pierre Vidal.

Mariages :

Jean Alard et Yvette Carrié

François Bueno et Gabrielle Vinalès

René Déramond et Lucette Laval

Jean Doutre et Sarah Odorico

Henri Miravitllas et Anne Doutre

Jean Galaup et Léontine Martin

Guy Jammes et Henriette Boyer

Marius Jalabert et Noëlle Laval

Paul Lucia et Reine Bertrand

Décès :

Bernard Jammes

88 ans

Étienne Dejean

78 ans

Marie-Marguerite Feuille née Pomiès

75 ans

Casimir Barrot

80 ans

CARNET

Jean Sabater, rapatrié d'Algérie et propriétaire du Domaine de Lacombe, nous a quittés à l'âge de 84 ans.

René Sié, issu d'une ancienne famille du village, et s'étant retiré à la Maison de retraite de Montréal après le décès de sa femme, nous a quittés à l'approche de ses 90 ans.

Marie-Antoinette Laguzou n'est plus. Fille de Jeanne et Louis Bosc (†), ancien entrepreneur de labours et battages au faubourg, elle était née à Preixan en 1927 et résidait à Escueillens.

Nous présentons, à ces trois familles, nos sincères condoléances.

ASSOCIATIONS

CLUB DU 3^{ème} ÂGE

Le Club du 3^{ème} âge de Preixan organise un voyage à Saint Guilhem le Désert le **mercredi 6 Juin 2012**.

Départ le matin à :

- ⇒ 7h10 à Rouffiac d'Aude (devant le cimetière)
- ⇒ 7h20 à Preixan (devant le foyer)

Retour aux alentours de 19h.



PÉTANQUE CLUB PREIXANAIS

Le Pétanque Club Preixanais vous rappelle, la reprise, tous les lundis, à compter du **lundi 11 juin 2012**, des concours comme les années précédentes. Une grillade précèdera ces concours.

Participation à la grillade : 6 €uros par personne,
Participation au concours : 4 €uros par personne.



Pour récompenser les gagnants, des bons d'achats seront offerts et devront être utilisés à l'épicerie de Preixan. Tous les 15 jours, un jambon sera mis en jeu.

Le Pétanque Club Preixanais vous attend nombreux pour participer à ces manifestations qui se déroulent toujours dans la bonne humeur.

ANDA JALEO

Spectacle flamenco de l'école de danse Anda Jaleo



Salle des fêtes de Preixan
vendredi 15 juin 2012 - 21h

Théâtre Na Loba
vendredi 6 juillet 2012 - 21h

renseignements et réservations au : 06.50.65.70.91 ou 04.68.25.25.41

NA LOBA
Théâtre de Preixan



SPECTACLE

L'association **ANDA JALEO**,

dont la co-fondatrice,
Madame Pérès, réside à Preixan,

présente

un spectacle de flamenco

(sevillanas, tangos, alegrías et autres)
avec guitariste et chanteur
professionnels,

au foyer de Preixan

le **vendredi 15 juin 2012**
à 21 heures.

Entrée : 10 € par personne.

ÉCOLE DU RPI / LES AMIS FARANDOLE
et les classes nature-environnement
de la Communauté d'Agglomération de Carcassonne
vous invitent à la Fête de l'environnement
à la Bastide de Madame
Samedi 23 juin 2012

Programme :

10h-11h30 : « à la découverte des arbres remarquables du bois de Madame à la clairière de Baudrigue » *visite commentée.*

16h-18h : animations pour tous et présentation des travaux des élèves lors des classes environnement.

Fabrication d'épouvantails, découverte des petites bêtes, l'empreinte carbone dans notre alimentation, ateliers du goût et senteurs, jeux autour de l'alimentation, exposition « L'Aude des arbres » et sélection de livres, diffusion des Petites Œuvres Multimédias créées par les élèves, présentation des travaux d'imprimerie et d'illustration des enfants, exposition des photogrammes 50/60, visite du jardin potager des élèves...

18h30 : **apéritif** (préparé par les élèves de Rouffiac d'Aude et Preixan), **suivi d'un buffet champêtre** (inscription au buffet auprès des écoles ou au 04 68 26 86 14).

22 h : **Cinéma en plein air :** Diffusion du film d'animation de **Frédéric BACH**
« L'homme qui plantait des arbres »
dans le cadre naturel de la Bastide de Madame.



COMMERCE

SALON ISA-MARIE COIFFURE



**Pensez à la Fête des Mères
et aux chèques cadeaux !**



Les nouveaux produits Hommes et solaires sont arrivés.



ISA COIFFURE
28 Rue de la Mairie 11250 PREIXAN
04 68 71 03 38
Pensez à prendre rendez vous.



Preixan Infos Contacts :

Merci de communiquer vos informations au plus tard le **20** de chaque mois à la Mairie,
ou envoyez directement vos documents par courriel aux adresses suivantes :
josiane.armero@orange.fr, bellan.christine@wanadoo.fr et patricia.dhumez@aliceadsl.fr

Preixan Infos, Bulletin d'informations de la commune de Preixan

Directeur de la publication : Daniel Barcelo, Maire

Conception et rédaction : Josiane Arméro, Christine Bellan, Patricia Dhumez, Joël Vidal

Tirage : 320 exemplaires en photocopie couleur.